

Éclairage public : nouvelle approche

Comme dans beaucoup d'autres villes françaises, l'extinction de l'éclairage public a été enclenchée au début de la crise énergétique afin de réaliser des économies d'énergie. Depuis sa mise en place, en janvier 2023, elle concerne 57 % du parc lumineux de Bordeaux.

Cette décision avait pour objectif de réaliser des économies tant financières qu'énergétiques, mais aussi de réduire la pollution lumineuse et ses effets négatifs sur la biodiversité.

Face aux inquiétudes manifestes de certains habitants, la Ville a décidé de modifier son dispositif d'éclairage public, tout en maintenant des ambitions économiques et écologiques.

D'ici fin mars 2025, l'éclairage public sera prolongé dans toute la ville jusqu'à 2h30 du matin

De nouvelles rues et voies stratégiques resteront progressivement allumées toute la nuit, permettant aux Bordelais d'effectuer au moins 90% de leurs trajets nocturnes en zones éclairées. Une carte interactive est en accès libre sur bordeaux.fr en suivant ce lien (rubrique « espace public » puis calque « éclairage public »).

Création d'un comité de suivi

Un dispositif d'évaluation citoyenne va être créé. Il intègrera des associations, comités de quartier, experts, les comités Bordeaux la nuit, de la rue, de la nature en ville, etc. Ce comité de suivi devra évaluer ces mesures, mettre en place des indicateurs pour que la Ville s'adapte aux besoins.

Cette extinction partielle a déjà permis de réduire de 26% la consommation énergétique de Bordeaux depuis 2022 et a généré une économie de plus de 1,2 M d'€ sur 2 ans. Cet effort permet aussi d'investir plus vite dans une ville plus sobre et plus résiliente, face aux défis énergétiques. Il contribue à atteindre l'objectif de 41% d'autonomie énergétique d'ici à 2026.

Vaste programme de « relanternage »

En parallèle, la rénovation du parc d'éclairage public se poursuit : déjà constitué de 30% de lampes LED, les 32 000 lampadaires de Bordeaux intégreront davantage de dispositifs innovants (modulation d'intensité, détection de présence, énergie solaire) pour conjuguer sobriété énergétique, biodiversité et sécurité. Aujourd'hui, les rues de Bordeaux sont déjà équipées de 162 lampadaires solaires (18 en 2019) et de 555 lampadaires avec détection de présence (300 en 2019). Le remplacement des ampoules classique par des LED (relanternage) s'accélère : objectif près de 2000 lampadaires équipés chaque année dès l'an prochain.